

# AUTORISATIONS D'URBANISME ET DIVISIONS FONCIÈRES : ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES

## ENJEUX

Le régime des autorisations d'urbanisme, leurs modalités d'instruction et les procédures associées évoluent au fil des textes. Il convient d'actualiser les impacts pratiques des évolutions législatives et réglementaires. De même, au vu des évolutions de la fiscalité de l'urbanisme, il faut en intégrer les montants souvent conséquents dans les montages d'opérations.

## PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations. Assistant de la maîtrise d'ouvrage. Responsable et collaborateur des services juridiques et administratifs.

## OBJECTIFS

- › repérer les évolutions du droit de l'urbanisme au regard des enjeux environnementaux
- › décrire le champ d'application des autorisations relatives au droit du sol
- › identifier les procédures en matière de demande et d'instruction et de divisions foncières
- › définir le régime des taxes et participations.

## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage s'appuie sur des exposés didactiques de l'animatrice et des échanges avec les participants.

## PRÉ-REQUIS

Montage et suivi des dossiers d'autorisation de la Maîtrise d'ouvrage.

## ANIMATION

Catherine GRAVELLIER, Consultante-formatrice en maîtrise d'ouvrage.

## DATES

10 avril 2025  
25 septembre 2025

## DÉROULÉ & CONTENU

### 1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

### 2 PENDANT - EN GROUPE

- **Quel est le cadre juridique des autorisations d'urbanisme ?**
  - › le droit des sols et les documents d'urbanisme face à l'objectif "Zéro Artificialisation Net"
  - › les règles d'aménagement et d'utilisation des sols dans les PLU au regard de la protection du patrimoine naturel ou bâti
  - › les obligations traduites dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation
  - › le panorama des autorisations d'urbanisme
  - › l'articulation entre les diverses autorisations et les procédures en matière de demande et d'instruction
- **Les étapes de l'instruction du permis de construire**
  - › l'organisation de l'instruction, les délais, la composition des dossiers
  - › la mise en œuvre du permis de construire : la validité et la prorogation
  - › le modificatif du permis de construire
  - › le transfert du permis de construire total ou partiel
  - › la conformité d'urbanisme et réglementaire
- **Les autres demandes d'autorisations et les demandes connexes**
- **Les autorisations environnementales**
  - › la protection de l'environnement au-delà de la règle d'urbanisme
  - › les obligations d'autorisation environnementale, les dérogations
  - › les obligations d'études type "loi sur l'eau" dans les PLU
- **La contestation des autorisations d'urbanisme**
  - › les recours des tiers, le retrait, la jurisprudence
- **Divisions foncières et aménagement : quelle autorisation ?**
  - › le permis de construire valant division
  - › le lotissement
  - › le contenu du projet architectural, paysager et environnemental
  - › la ZAC, le permis d'aménager "multi-sites"
- **À quelle contribution d'urbanisme est soumise mon opération ?**
  - › la surface de plancher et la surface taxable
  - › les modalités de calcul de la taxe d'aménagement
  - › la taxe d'aménagement majorée
  - › les autres participations d'urbanisme.

### 3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

**PRIX NET : 830 EUROS** - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. [anne.de-poulpiquet@afpols.fr](mailto:anne.de-poulpiquet@afpols.fr)

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referenthandicap@afpols.fr](mailto:referenthandicap@afpols.fr)